



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ville : fonctionnement

Question écrite n° 73667

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la ville sur la coordination entre les ministères responsables. Dans un rapport de la Cour des comptes, publié le lundi 25 février 2002, sur la politique de la ville, ont été signalés la difficulté d'évaluation de cette politique, des procédures peu lisibles, un financement flou et le manque de coordination. C'est pourquoi, dans un souci de politique cohérente, il aimerait que soit entreprise une transparence effective et soit assurée une réelle coordination interministérielle, ceci afin de ne plus faire l'objet de critiques.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73667

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : ville

Ministère attributaire : ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1223